



Baccalauréat Professionnel Aéronautique option Avionique

DUREE

24 mois

PREREQUIS

Age : 16 à 30 ans
(au-delà pour les personnes reconnues RQTH)
Diplôme industriel de niveau IV, 2nde de
l'enseignement secondaire

PEDAGOGIE

En présentiel



DISPOSITIFS D'ACCES

Contrat d'apprentissage
(en alternance)

EVALUATION ET VALIDATION

Contrôle en cours de formation et
Epreuves ponctuelles (EN*)

POURSUITE D'ETUDES

MC Aéronautique option avionique
BTS Aéronautique - Licence part 66 B2

CONFORME AUX RECOMMANDATIONS

Référentiel Education Nationale
Code diplôme : 40025302M

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

infoscandidature@afmae.fr

OBJECTIFS

- Le titulaire du baccalauréat professionnel option avionique peut exercer dans les secteurs de la construction et de la maintenance en tant que technicien avionique sur aéronef, en cabine, en atelier d'équipement, installateur de systèmes avioniques et électriques, câbleur aéronautique, opérateur de production, de tests ou bien encore assistant d'essai.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne désireuse de devenir mécanicien avion, mécanicien aéronautique opérant sur les équipements et les différentes liaisons électriques, électroniques, optiques et informatiques.

PROGRAMME

- 1400 h de formation
- Enseignement Général (anglais, français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, économie,...)
- Enseignements professionnels (règles de l'art, aérodynamique, technologies, ...)
- Travaux pratiques (aéronefs, équipements, moteurs, câblage,...)

* EN: Education Nationale